



ANNEXE 2

de l'avis d'appel à projets

N° ARS/DAOSS/SDCT

971-2020-12-03-004

Pour la création

de 15 places d'un CAMSP

(Centre d'Action Médico-Social Précoce)

ILES DU NORD

CRITERES DE NOTATION

Critères	Points	Nom du candidat :	
		Note	Commentaires
1° Capacité de mise en œuvre			
Expérience du promoteur dans la gestion d'un CAMSP	1		
Respect du délai de mise en œuvre : phasage et rétro-planning	2		
Justification de la demande et compréhension du besoin local	2		
Sous-total 1	5		
2° Analyse qualitative			
Mode de gouvernance et de gestion	5		
Organisation des soins : <ul style="list-style-type: none"> - Implantation géographique - Modalité d'intervention - Continuité des soins 	5		
Modalités de conception et mise en œuvre du projet : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du projet individualisé - Intégration dans un réseau - Connaissance du contexte 	4		
Mise en œuvre des droits des usagers (outils de la loi 2002-2)	5		
Qualité de l'accompagnement : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des familles - Modalités de pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité 	4		
Fluidité de la mise en place et prise en charge du parcours : <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif structuré de repérage - Diagnostic précoce - Prise en charge précoce 	5		
Adaptation à l'évolution des besoins	4		
Travail en réseau, partenariats et conventionnements	4		
Composition des effectifs (qualifications, formations, pluridisciplinarité)	4		
Sous-total 2	40		
3° Analyse financière			
Respect des dispositions réglementaires	10		
Budget de fonctionnement et coût à la place	10		
Effectifs (ratios global et par catégorie)	10		
Redéploiement de crédits et mutualisation	10		

Sous-total 3	40		
4° Analyse architecturale			
Adaptation et accessibilité aux usagers et au public	5		
Sous-total 4	5		
5° Capacité du candidat			
Expérience en gestion d'établissements	5		
Connaissance du secteur médico- social	3		
Connaissance du territoire	2		
Sous-total 4	10		
Total général	100		